

ensemble en bretagne

Décider en Bretagne

Associer les citoyens et les acteurs à la vie démocratique

Priorité 1 : Construire un dialogue permanent avec les citoyens sur les grands choix régionaux, et, en premier lieu, sur les compétences que nous souhaitons exercer dans le cadre d'une «différenciation».

Débat général

Les participants ont souligné la vitalité du tissu associatif breton. Ce tissu associatif a été identifié comme un relais intéressant pour assurer un dialogue permanent avec les citoyens. De plus, il a été rappelé que la Bretagne et les Bretons bénéficient d'une identité forte avec une habitude de coopérer sur de nombreux sujets. Enfin, la nécessité d'associer les citoyens à la prise de décision a été identifiée comme un élément clé pour faire avancer le débat.

Toutefois, une table a critiqué le niveau d'engagement de la démocratie participative en soulignant qu'elle a souvent été déçue par les processus de démocratie participative, restés souvent cantonnés au superficiel. En outre, il a été rappelé la nécessité de déconcentrer la prise de décision (en installant des élus référents dans chaque pays) et la faiblesse de l'organisation institutionnelle actuelle (absence de lien direct entre les citoyens et les élus ; « la région ne doit pas être une chambre d'enregistrement »). Enfin, les participants ont posé les limites de l'échelon régional, notamment en matière de démocratie participative en considérant que le débat public doit être mené au niveau communal pour assurer une proximité maximale avec le citoyen. La question d'une présentation annuelle du budget de la région, au moment des débats d'orientations, en amont du vote du budget, a été soulevée par certaines tables, avec une ferme volonté d'organiser plusieurs réunions publiques par département. Les modalités n'ont pas été appréhendées.

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Assurer une parité de représentation du monde environnemental au CESER par rapport au monde économique et au monde social ;
- Renforcer la représentativité du mouvement associatif au CESER par un groupe spécifique ;
- Créer un outil d'information du grand public sur l'action de la Région ;
- Créer une convention citoyenne permanente dont les membres seront tirés au sort avec pour mission d'auditer les politiques publiques de la Région ;
- Rendre compte régulièrement devant les citoyens : bilan d'action annuel de la Région avec débat devant une assemblée locale de citoyens dans une ville différente chaque année ;
- Renforcer la déconcentration de l'instance régionale ;
- Instituer des élus rattachés à un pays ;

- Renforcer l'usage des consultations populaires et référendums ;
- Développer de nouveaux outils de dialogue avec les citoyens ;
- Mettre en place un budget participatif régional, à déléguer ensuite à un niveau territorial pertinent ;
- Décentraliser le débat régional au niveau des communes (la région est chargée d'intéresser et d'informer le citoyen en vue de ces débats) ;
- Repenser la carte des EPCI et les faire travailler en réseau sur des thématiques (ex : eau) ;
- Intégrer systématiquement dans les formations : l'éducation à la citoyenneté ;
- Construire une ou des instances d'évaluation des politiques publiques ouvertes aux citoyens (pas que des professionnels et des experts) et rendre compte régulièrement ;
- Renforcer le dialogue avec les donneurs d'ordre régionaux et les grandes entreprises ;
- Soutien massif aux initiatives locales économiques en étant impliqués dans les initiatives.

Priorité 2 : Renforcer notre maîtrise des décisions économiques (implantation des sièges sociaux, gestion de l'épargne locale...).

Les participants ont rappelé l'existence d'un tissu économique, constitué en réseau, important en Bretagne où la tradition du dialogue existe, appuyée sur les chambres consulaires. Une table a évoqué l'utilité de l'épargne comme levier pour l'action publique.

Toutefois, une table considère que l'enjeu fondamental est la relocalisation de l'économie, et non pas l'implantation des sièges sociaux sur le territoire. Cette priorité a été mal comprise par certains participants. Ils ont également fait le constat de la concentration des sièges sociaux à Rennes et à Nantes et critiqué la métropolisation importante des prises de décision. L'absence d'une structure financière régionale ainsi que le mille-feuille administratif régional ont été pointés du doigt. Enfin, une table considère que cette priorité doit être la priorité numéro un du mandat dans le cadre de la thématique « Décider en Bretagne ».

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Mettre en place la conditionnalité des aides et renforcer le contrôle des aides ;
- Régionaliser la PAC ;
- Création d'une structure financière destinée à la collecte et à l'utilisation de l'épargne régionale ;
- Soutien massif aux initiatives locales économiques en prenant compte des parts et en étant impliqué dans les initiatives ;
- Mieux soutenir l'ESS et l'émergence de SCOP.

Autres points :

Une autre priorité a émergé, à savoir, la volonté d'assurer la transparence des dépenses publiques et de les assortir d'une éco-socio-conditionnalité. Cette priorité constituerait un levier important pour changer l'économie et faire respecter les engagements climatiques.